

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	30

Séance du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conse Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrer GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents :

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Brun FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY, adjoints a maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturni FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mm Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL
Mme Karine GATIBELZA ; M. Didier MARICEL ; Mme Cind ARNASSALON ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Brun REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicol RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA
Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINCILY
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON
Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mm Clara RIGAH ;

Date de la convocation

10 novembre 2022

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2022/11/120

**ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE A MONSIEUR LILIAN
MANIOC**

Agé de 20 ans, passionné d'aviation, Monsieur Lilian MANIOC originaire de Lamentin, souhaite devenir pilote de ligne long courrier. En 2021, il a obtenu son Brevet d'Initiation Aéronautique et sa licence de pilote privé à l'aéroclub « Les Ailes Guadeloupéennes ».

Actuellement, Monsieur Lilian MANIOC poursuit son cursus de pilote de ligne à l'Institut Aéronautique Jean Mermoz. Celui-ci comprend une formation modulaire théorique ATPL (Airline Transport Pilot Licence) incluant un stage initial de 65 heures de cours et un module à distance en langue anglaise.

Monsieur Lilian MANIOC est inscrit à cette formation jusqu'au 18 avril 2023 et envisage par la suite, de poursuivre une formation pratique toujours au sein de la Mermoz Academy.

Parallèlement, Monsieur Lilian MANIOC a été sélectionné par la Fédération Française Aéronautique en juillet dernier, pour participer au Tour aérien des jeunes pilotes en France Hexagonale. Organisée tous les 2 ans, cette manifestation réunit une quarantaine de jeunes sélectionnés en fonction de leur qualité de pilote mais aussi de leur capacité à transmettre leur passion. Il est à noter que Monsieur MANIOC a été le seul Guadeloupéen sélectionné.

Le coût de ses études actuelles et à venir étant très élevé, Monsieur Lilian MANIOC sollicite la ville de Lamentin pour une aide financière, à hauteur de 1 500.00 € (Mille cinq cents euros), correspondant aux frais de la formation.

Le budget prévisionnel est de 3 750,00 € (cf. facture de la formation).

Le Maire propose d'attribuer une aide financière de Mille cinq cent euros (1 500 €) à Monsieur Lilian MANIOC pour sa formation modulaire théorique Airline Transport Pilot Licence

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une aide financière de Mille cinq cent euros (1 500 €) à Monsieur Lilian MANIOC pour sa formation modulaire théorique Airline Transport Pilot Licence.

Article 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,



Ephrem GLORIEUX